

Pentecôte Ces jeunes protestants qui osent « sortir des clous »

Pour la quatrième édition de « La Parole est dans le pré », plus de 300 adolescents d'Alsace et de Moselle se sont réunis ce week-end pour prier, s'amuser et réfléchir.

Des tentes dressées ici et là dans l'immense champ de la Ferme des carrières, à Pfaffenhoffen, le soleil au zénith et ses 35°C au thermomètre, les sons rythmiques du djembé... L'ambiance était brûlante et festive pour le grand rassemblement des 13-18 ans, issus des mouvements de jeunesse de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine.

Le week-end a permis de vivre des moments d'activités ludiques aussi bien que des temps de réflexions, de partage ou dédiés aux offices. Le tout porté par l'humour, la joie et le concept de « Jésus # sortir des clous ». Un thème retenu par la Dynamique jeunesse, porteuse de ce projet, en référence à Jésus, considéré



Ambiance festive entre croyants à Pfaffenhoffen : « Ne pas être comme tout le monde n'est pas toujours facile... » Photo F.D.

comme quelqu'un qui est allé à contre-courant de la pensée de son époque. « Nous avons souhaité faire passer le message qu'il fallait oser ne pas se préoccuper du regard de l'autre, d'être soi-même, d'avoir le droit de sortir de la masse », explique Jean-Mathieu Thallinger, pasteur et président de la Dynamique jeunesse.

« Nous avons beaucoup parlé de clous, au petit-déjeuner, au déjeuner,

au dîner et avant de se coucher, raconte un groupe de jeunes de Colmar et des environs. Ne pas être comme tout le monde n'est pas toujours facile, mais ici, on se sent assez libre. »

Des fermiers « ovni »

Albert Frintz et Dorah Husselstein sortent aussi des clous depuis des années. Pour la troisième fois depuis 2010, les

gérants de la Ferme des carrières ont prêté leur pré, « un lieu hors des clous ». En effet, c'est cette ferme bio qui livrait les premiers légumes à Strasbourg, « et ce dès 1965 », raconte Albert Frintz, pionnier du genre et considéré comme un ovni il y a cinquante ans.

Aujourd'hui, il continue son activité et encourage le rassemblement de « La Parole est dans le pré ». Des centaines de jeunes dans son champ ? Pas de problème pour cet ancien membre des Équipes unionistes luthériennes, qui participait, dans sa jeunesse, à des Jungfest.

Des jeunes qui se sont investis dans le spectacle final, « clou » de ce week-end, en jouant des scènes de la Bible dans lesquelles les personnages se sont opposés au courant dominant. La compagnie le Gourbi bleu a ensuite entraîné les participants dans un moment collaboratif et dansant.

Il est certain que « La Parole est dans le pré » reviendra dans deux ans à la Ferme des carrières, avec un nouveau thème à inventer.

Fabienne Delaunoy

Conférence La révolution de l'impression 3D

L'EM Strasbourg Business School, en partenariat avec la CCI Sud Alsace et la SIM (Société Industrielle de Mulhouse) organise sa 46^e conférence phare, demain à Mulhouse, sur la thématique : « Impression 3D : ce qu'elle va vraiment changer dans les entreprises et dans nos vies ». Les participants en seront Tiphaine Baur (UTMB), dont l'équipe est spécialisée dans l'impression 3D métallique, Emmanuel Laurent, fondateur du Fablab Technistub, Marc Lipskier, avocat fondateur du cabinet Bamboo & Bees, Thierry Schneider, dirigeant de CAD'Indus. Le débat sera animé par le Pr Isabelle Barth, directrice générale de l'EM Strasbourg.

■ Y ALLER Mercredi 11 juin à 18 h 30 à la SIM, 10 Rue de la Bourse à Mulhouse. Pour plus de renseignements, s'adresser à isabelle.suhr@em-strasbourg.eu

Université « Emploi scientifique » : les initiatives de l'intersyndicale

L'intersyndicale de l'Université de Strasbourg (UdS) organise deux initiatives en marge de la journée nationale consacrée, demain, à « l'emploi scientifique » dans les universités et les organismes de recherche. Elle invite à une réunion-débat ce mardi de 12 h 30 à 14 h, au Petit amphithéâtre de maths, bâtiment de Math-Info, sur le campus de l'Esplanade. Le but : élaborer « une motion centrée sur l'emploi, le refus des politiques de site inféodées à la « spécialisation intelligente » des régions, contre les pénuries financières », qui serait notamment envoyée à la Sorbonne, où se tiendra une assemblée générale des universitaires liés à la pétition dite « du 4 avril », parmi lesquels figurent plusieurs élus RDC (opposition) de l'UdS. Demain à 11 h, l'intersyndicale tiendra une AG centrée sur l'emploi, à Cronenbourg, amphithéâtre Pery.

La Légion d'honneur pour la présidente de l'UHA

Hubert Haenel, membre du Conseil constitutionnel, a remis vendredi les insignes de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur à Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'Université de Haute Alsace (UHA), en présence de nombreuses personnalités, collègues et proches. Il a rappelé la formation de celle qui, après des études en droit privé à Strasbourg, obtint à l'UHA un doctorat en sciences de l'éducation ayant pour titre : « De l'emploi à l'employabilité et de l'employabilité à l'emploi ». Une porte d'entrée pour cette jeune assistante qui allait devenir maître de conférences en sciences de l'éducation.

De cette présentation, on retiendra surtout que, « investie dans son université, Christine Gangloff-Ziegler a multiplié, pendant ces trente années de carrière, des responsabilités administratives et pédagogiques qui l'ont conduite à exercer, le 18 juin 2012, la fonction la plus haute de l'université, en qualité de présidente ». La liste de ses responsabilités, aux niveaux local mais aussi national, est fournie et son implication dans le domaine de



Christine Gangloff-Ziegler entourée de son équipe. Photo J.-M. V.

l'enseignement supérieur vient d'être saluée au plus haut niveau par l'obtention successive de deux décorations au rang de chevalier, en 2013 dans l'ordre des palmes académiques et cette année dans celui de la Légion d'honneur. Une reconnaissance que la présidente de l'UHA a voulu partager avec toute son équipe, mais aussi, non sans une certaine émotion, avec toute sa famille, donnant au final à cette cérémonie une touche en accord avec l'état d'esprit d'une université dont le slogan est « réussir ensemble ».

Jean-Marie Valder

Routes Contrôles près de lieux festifs

Dans la nuit de samedi à dimanche, entre minuit et 4 h, douze gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière se sont placés aux abords de la discothèque Le Poisson rouge, à Wintzenheim, où ils ont relevé neuf conduites sous l'empire d'un état alcoolique, dont cinq délictueuses (plus de 0,8 g par litre de sang). En périphérie de Burnhaupt-le-Bas, douze de leurs collègues ont ciblé la sortie de la Foire aux râtaeux : ils ont sanctionné huit alcoolémies au volant, dont une délictueuse (0,96 g, pour une femme de 38 ans), et un Mulhousien de 29 ans roulant en possession et sous l'effet de stupéfiants.

Markstein Motards en excès de vitesse

Pour limiter les accidents dans le secteur du Markstein, deux patrouilles de la gendarmerie de Fellingring ont effectué des contrôles de vitesse sur la Route des crêtes, hier après-midi. Pas moins d'une quinzaine de motards ont été surpris en infraction, les excès constatés étant de 20 à 50 km/h au-dessus de la vitesse autorisée (70 km/h).

Vogelgrun Une noyade évitée de peu

Un Allemand de 7 ans, résidant à Freiburg, se baignait hier vers 16 h dans le vieux Rhin, à Vogelgrun, en compagnie de cousins et d'amis, lorsqu'il a coulé, pour une raison inconnue. Après une durée indéterminée passée sous l'eau, il a pu être secouru par son cousin de 9 ans, mais se trouvait en arrêt respiratoire. Un témoin, qui lui a prodigué de précieux premiers soins, puis l'intervention des pompiers, ont permis de réanimer l'enfant. Son pronostic vital n'est pas engagé.

Still 150 campeurs évacués

Un feu d'exploitation agricole s'est déclaré hier vers 18 h 15, à Still, près de Molsheim. L'incendie s'est étendu à trois bâtiments, dont l'un contenait des engrais. En raison du risque d'explosion et de propagation, quelque 150 personnes ont été évacuées d'un camping voisin. Une cinquantaine de pompiers et 24 engins ont été mobilisés.

Traditions 30 000 personnes au Rachamarkt de Burnhaupt-le-Bas

À Burnhaupt-le-Bas, le lundi de Pentecôte est dédié à la Foire aux râtaeux. Quelque 30 000 personnes ont arpenté les rues du village, hier jusqu'en fin d'après-midi, le soleil et la chaleur provoquant plusieurs malaises. Les visiteurs ont pu apprécier un grand marché de 450 stands. Dès 9 h 30, Morgane Lafarge, 19 ans, une enfant du village, élue la veille au soir Miss Rachamarkt, a défilé fièrement avec ses deux dauphines, Laura Comte, 19 ans, elle aussi de Burnhaupt-le-Bas, et Wendy Schwarzock, une Mulhousienne de 17 ans. L'origine de cette fête remonte au XV^e siècle : elle accompagnait alors le pèlerinage de Saint-Wendelin. Et comme les « rachemacher » du village étaient réputés pour la qualité de leurs râtaeux et que la foire tombe juste avant la fenaison, son nom était tout trouvé.

■ PLUS WEB Diaporama sur www.lalsace.fr



Dès le milieu de la matinée, la foule était au rendez-vous, sous un soleil de plomb. Photo Arnaud Viry

Question conso Carte bancaire

M. K., de Neewiller, est victime d'une utilisation frauduleuse de sa carte bancaire.

Question : « J'ai un compte au CME (Crédit mutuel enseignant). Jusqu'à une date récente, les relations étaient bonnes. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Ma banque m'a demandé de confirmer que j'étais à l'origine d'une transaction de carte bancaire dans une bijouterie située en Arabie saoudite. Bien qu'ayant répondu par la négative, j'ai reçu le lendemain un relevé bancaire mentionnant un prélèvement de 607,53 € (au profit de On time à Djeddah). N'étant nullement à l'origine de cette transaction, j'ai déposé plainte à la gendarmerie de Lauterbourg et envoyé une lettre de protestation à la banque.

En outre, ce prélèvement ayant causé un découvert de mon compte courant de 196,37 €, la banque a prélevé 300 € sur mon compte épargne. Est-il normal que le CME retire 300 € de mon compte épargne alors que, par ailleurs, elle me doit 607,53 € ? »

Réponse : Si les banques prati-

quent fréquemment la compensation (technique permettant de couvrir un compte débiteur en prélevant un autre compte créditeur), il faut savoir que cette pratique est illégale dès lors que l'établissement bancaire n'a pas obtenu votre consentement.

Concernant le prélèvement de 607,53 €, vous êtes confronté à une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire. Sachez que dans ce cas, la banque a l'obligation de recréditer votre compte de la somme débitée frauduleusement dans un délai d'un mois à partir de votre lettre de contestation.

Nous vous conseillons d'adresser un courrier avec accusé de réception (AR) à votre banque afin que celle-ci procède, d'une part, à la restitution de la somme de 607,53 € et, d'autre part, qu'elle recrédite le compte épargne des 300 € transférés à tort sur votre compte courant.

■ SOURCE Chambre de consommation d'Alsace, tél 03.89.33.39.79 (Haut-Rhin) et 03.88.15.42.42 (Bas-Rhin) ; site internet ; www.cca.asso.fr,



Les pompiers de plusieurs casernes ont été mobilisés pour circonscrire et éteindre le sinistre.

DR

Saverne Un ULM s'écrase et prend feu

Un avion ultraléger motorisé s'est écrasé, hier peu après 10 h, au bout de la piste de l'aérodrome de Steinbourg Saverne. L'appareil, victime d'une avarie moteur en phase de décollage, s'est embrasé à l'impact, mais ses deux occupants ont pu s'en extraire par leurs propres moyens avant qu'il ne brûle entièrement. Victimes de blessures légères, notamment au visage et aux jambes, les deux hommes – dont un instructeur – ont été évacués vers le centre hospitalier de Saverne.

A35 Coup de couteau sur l'autoroute

Les pompiers de Saint-Louis et les gendarmes du peloton autoroutier de Rixheim, ont été requis pour une altercation qui s'est produite sur l'A35, dans le sens Bâle-Mulhouse entre les sorties menant à Sierentz et Rixheim, hier vers 20h. Sur place, les pompiers ont pris en charge un homme, âgé d'une quarantaine d'années, qui était sérieusement touché à l'abdomen. Une blessure semble-t-il provoquée par une arme blanche. Médicalisé sur place, il a été transporté très rapidement à l'hôpital Émile-Muller. L'auteur du coup serait une femme, qui pourrait être sa compagne. Mais elle n'était plus sur place au moment de l'intervention. Très vite, les gendarmes ont fait un signalement et une femme, pouvant correspondre, a été interpellée un peu plus tard par les gendarmes de Wittelsheim. Une enquête est en cours.